

S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS

«QUARTIERS RÉNOVÉS – TERRITOIRES D'INNOVATION»

ÉDITION 2017

Centre-ville de Toulon © Annabelle Lhuillier - Bormat - Ville de Toulon



Votre projet crée de l'innovation sociale, des emplois et de l'activité économique, encourage la création d'entreprise, favorise l'insertion professionnelle, améliore la vie quotidienne

PARTICIPEZ AU CONCOURS S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS

Renseignements et inscriptions :

www.fondationface.org

Date limite de dépôt des candidatures : 16 mars 2017 minuit

FACE
Les entreprises contre l'exclusion

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

en partenariat avec :



cget

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hém, habiter mieux, bien vivre ensemble

ENGIE

VINCI

S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS

« QUARTIERS RÉNOVÉS - TERRITOIRES D'INNOVATION »

ÉDITION 2017

« S'engager pour les quartiers » est un concours national, initié par FACE et l'ANRU, qui récompense des projets pérennes développés exclusivement dans les quartiers bénéficiant d'un programme de l'ANRU, PNRU, NPNRU et PNRQAD, soit rénovés ou en cours de rénovation urbaine.

Associations, start-ups, entreprises, collectivités, vous développez un projet dans un quartier rénové ou en cours de rénovation ?

Ce Concours est le vôtre !

Les objectifs du Concours :

- Identifier et promouvoir des projets facteurs de dynamisme économique et de lien social dans les quartiers rénovés ou en cours de rénovation urbaine
- Appréhender de manière globale la rénovation urbaine et le développement des quartiers
- Modéliser et transférer les projets récompensés afin de démultiplier leur impact économique et social.

Qui peut s'inscrire ?

Toute structure publique ou privée (association, start-up, collectivité, établissement public, entreprise hors Grands Groupes et filiale), implantée et/ou développant un projet dans des quartiers rénovés ou en cours de rénovation et dont le projet répond aux critères suivants :

- le projet est développé dans un territoire bénéficiant d'un programme de l'ANRU (PNRU, PNRQAD, NPNRU), soit rénové ou en cours de rénovation urbaine
- le projet présente un intérêt économique et social pour le quartier
- le projet est, de préférence, co-construit avec plusieurs acteurs locaux publics et/ou privés
- l'impact économique et social du projet est tangible et mesurable
- le projet s'inscrit dans la durée et présente des innovations
- la base de son financement est assurée et le projet présente des garanties financières à moyen terme

**Le dossier de candidature est disponible sur le site : www.fondationface.org
ou sur demande par email à la fondation FACE : concours2017@fondationface.org**

Les prix nationaux : dotation globale 50 000 €

Le Concours récompense 4 projets nationaux dans 4 thématiques :

- « Innovation sociale »
- « Entrepreneuriat et développement économique local »
- « Insertion professionnelle »
- « Habiter mieux, bien vivre ensemble »

4 prix nationaux d'une valeur de 10 000 euros sont attribués.

Le « Grand Prix ANRU » d'une valeur de 10 000 euros est attribué à l'un des 4 lauréats nationaux.

Calendrier et sélection

- 16 mars 2017 minuit : date limite de dépôt des candidatures
- 11 avril 2017 : jury technique, sélection nationale de 12 nominés
- juin 2017 : Grand Jury (audition des Nominés) et cérémonie de remise des prix nationaux

**Le dossier de candidature est à envoyer par email à : concours2017@fondationface.org
Informations : www.fondationface.org**

Organisé par :

